

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NF C 18-510 opérations d'ordre non électrique Adaptée aux métiers du Bâtiment et des Travaux Publics

Public concerné :

Toute personne qui exécute des opérations d'ordre non électrique, dans l'environnement des chantiers du bâtiment ou des travaux publics, dès lors que ces derniers présentent un risque électrique (proximité de lignes aériennes ou de canalisations enterrées sous tension par exemple).

Prérequis : *Aucune connaissance en électricité nécessaire,
Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : 1 à 2 jours selon niveaux pour formation initiale, 1 à 1,5 jours pour recyclage, soit de 7 à 15 heures.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : A partir de 180 € HT par personne et par jour
- Tarif Intra entreprise : A partir de 700 € HT par jour
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Les différents niveaux :

- **B0 – H0(V) Exécutant :** **Exécuter** des travaux d'ordre non électrique sous la responsabilité d'un chargé de chantier. **Manœuvres, ouvriers polyvalents, maçons, conducteurs d'engins ou de poids lourds, mécaniciens...**
- **B0 - H0(V) Chargé de chantier :** **Diriger** des travaux d'ordre non électrique **Chefs d'équipes, chefs de chantiers,... encadrant des exécutants de niveau B0 ou H0(V) Exécutant.**
- **BF – HF Exécutant :** **Exécuter** des travaux dans l'environnement de canalisations électriques isolées, sous la responsabilité d'un chargé de chantier. **Manœuvres, ouvriers polyvalents, maçons, conducteurs d'engins, ...**
- **BF - HF Chargé de chantier :** **Diriger** des travaux d'ordre non électrique dans l'environnement de canalisations électriques isolées. **Chefs d'équipes, chefs de chantiers,... encadrant des exécutants de niveau BF ou HF Exécutant.**

Objectifs de la formation : Permettre à l'employeur de délivrer au personnel formé, l'habilitation électrique correspondant au niveau requis ; à l'issue de la formation, le personnel doit être capable :

- de diriger ou d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans un environnement des métiers du BTP présentant un risque d'origine électrique,
- d'analyser le risque électrique dans une situation de travail ou un environnement et de prendre les mesures de sécurité adaptées,
- de prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou des incidents d'origine électrique.

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NF C 18-510 opérations d'ordre non électrique Adaptée aux métiers du Bâtiment et des Travaux Publics

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés,
- Utilisation de maquettes pédagogiques, d'équipements de protection individuels et collectifs, d'outillages et d'appareils de mesure normalisés.

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples conforme aux recommandations de la norme NFC18-510 et de l'ED 6127-1 de l'INRS : note minimale requise 14/20,
- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations conforme aux recommandations de la norme NFC18-510 et de l'ED 6127-1 de l'INRS : aucune erreur grave et 1 erreur majeure maximum,
- Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation,
- Envoi d'une proposition d'habilitation à l'employeur de chacun des stagiaires.

Contenu pédagogique :

- Notions d'électricité
- Les effets du courant sur le corps humain et les moyens de prévention
- Matériels électriques souterrains BT et HT
- L'analyse de risques, spécificités du risque électrique dans le milieu du BTP
- Rappel des règles de pose des canalisations électriques enterrées
- Les zones d'environnement : limites, prescriptions associées, conditions d'accès
- Principe des habilitations
- Les opérations d'ordre non électrique à proximité des lignes aériennes et des lignes enterrées ou dégagées
- Rôle et responsabilités des intervenants, travail en environnement dangereux
- Les équipements de protection collectifs et individuels, les outillages (groupes électrogènes, outillage portatif de chantier, enrouleurs de câble, ...)
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- **Modules complémentaires spécifiques adaptés à chaque niveau d'habilitation**
- **Travaux pratiques sur maquettes pédagogiques** ou sur sites client

